



Sur la base de 16 réponses exploitées

**La promotion 2023 Cycle 1
ou « 3^{ème} promotion RSE »**

témoigne du dispositif régional

**« Démarche groupée de
préparation à une labellisation
Responsabilité Sociétale des
Établissements (RSE) »**

en Région Pays de la Loire

Analyse questionnaire : bilan et perspectives

VERBATIM

Vous parlez du dispositif complet en 1 mot / 1 phrase...

Parfait

Opérationnalité !

*Très
satisfaisant*

*formation
recherche action
positive*

*Avec le dispositif
MAPES, vous passer
à l'action !*

*Correspond aux
besoins et
attentes*

*Ce dispositif de formation est
un vrai catalyseur pour mettre
en place notre démarche RSE
au sein de l'établissement.*

*Complet,
compréhensible,
applicable*

*Dispositif
intéressant,
construit et
efficace.*

Innovante

*Dispositif dense, riche et très utile
pour se projeter sur des enjeux
stratégiques pour les
établissements.*

*Beau soutien aux
établissements de
soins dans la
démarche DD*

*Le dispositif est un pré-réquis
indispensable pour se lancer dans
une démarche RSE/développement
durable structurée, participative et
ambitieuse*

bien

*Un accompagnement,
complet, vers la mise en
place de la RSE dans
ma structure.*



Analyse questionnaire : Satisfaction globale (%)

DISPOSITIF COMPLET

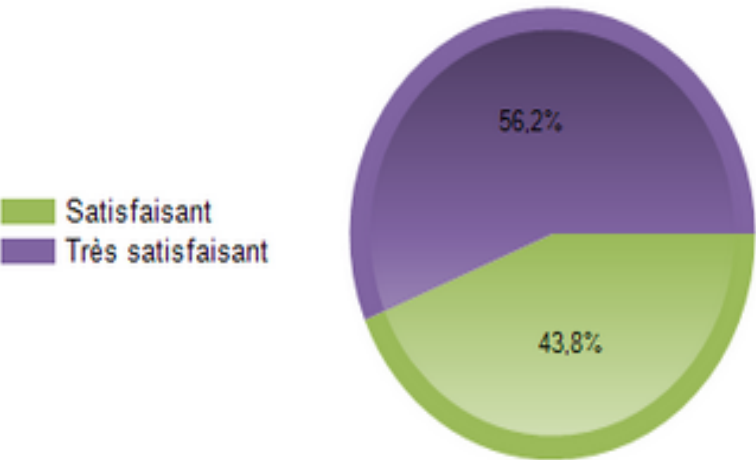
(2j. formation + 4,5j. accompagnement)

100% très satisfaisant à satisfaisant

Satisfaisant	7	43,8%
Très satisfaisant	9	56,2%
Total	16	100%

Réponses effectives : 16
Taux de réponse : 100%

Non-réponse(s) : 0
Modalité la plus citée : Très satisfaisant



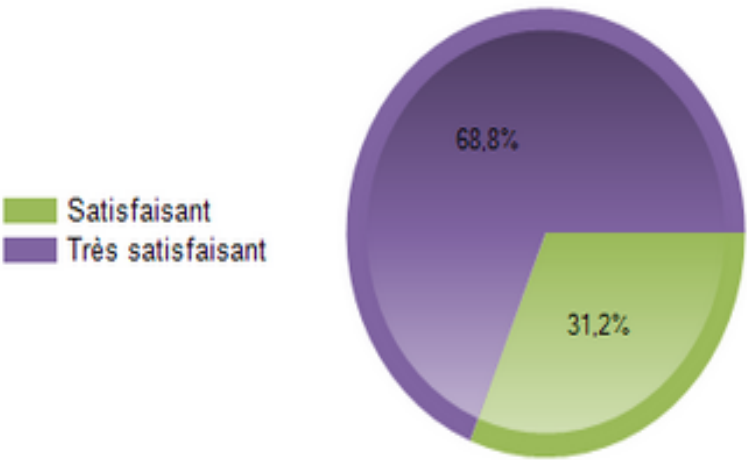
2j. Formation

100% très satisfaisant à satisfaisant

Satisfaisant	5	31,2%
Très satisfaisant	11	68,8%
Total	16	100%

Réponses effectives : 16
Taux de réponse : 100%

Non-réponse(s) : 0
Modalité la plus citée : Très satisfaisant



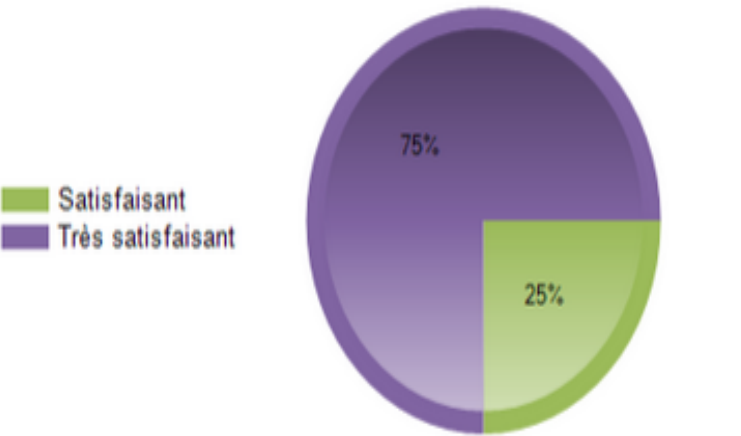
4,5j. Accompagnement

100% satisfaisant à très satisfaisant

Satisfaisant	4	25%
Très satisfaisant	12	75%
Total	16	100%

Réponses effectives : 16
Taux de réponse : 100%

Non-réponse(s) : 0
Modalité la plus citée : Très satisfaisant



Analyse questionnaire : bénéfique pour quelle raison ?

VERBATIM

« **Opérationnalité** de l'action qui permet de **se préparer complètement à la labellisation** »

« **il répond aux attentes** personnelles et institutionnelles »

« **Complémentarité** entre **la théorie** et **la pratique**.
Outils concrets. »

« Le dispositif a l'avantage de **lier parfaitement la théorie et la pratique** ! **Le rythme** des rencontres nous permet de retravailler sur ce que l'on a pu faire à la séance précédente. Bien au delà d'un simple cycle de formation, nous avons bénéficié d'un **réel accompagnement complet.** »

« Le dispositif m'a permis de **sanctuariser un temps spécifique** à la formation aux enjeux de la RSE et de **mettre en place la démarche dans ma structure** avec l'appui de la MAPES et les retours d'expérience des autres participants »

« Notion nouvelle pour l'établissement, a permis de **s'approprier la démarche et d'engager une réflexion** »

« Le dispositif est tout à fait bénéfique car **très pratico-pratique et construit par étape**. En effet, une partie formation suivie d'une partie pratique adaptée à l'Etablissement est efficace. »

« Cette démarche n'ayant jamais été concrétisée et faisant pourtant partie intégrante du projet d'établissement depuis 2016, nous ne pouvions que bénéficier de cet accompagnement. »

« Le lien entre les stagiaires et le formateur
les **apports théoriques** »

« **Connaissance du référentiel Lucie 26** qui nous a aidé à avoir une bonne interprétation de la norme ISO 26 000.
Aide à la structure de la démarche au sein de l'établissement
Aide à l'auto-évaluation »

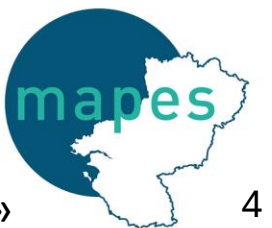
« LE dispositif est **très opérationnel** notamment grâce à la formule" FORMATION / ACCOMPAGNEMENT".

Cela nous permet d'**être soutenu dans la mise en œuvre des connaissances acquises** dans le volet FORMATION de 2 jours
Formule à conserver :) »

« Si je dois donner 1 seule raison principale bénéfique, je choisirai **le temps.**

Le dispositif tel qu'il est proposé m'a obligée à **prendre le temps de me poser** sur les pratiques actuelles de l'établissement. »

« L'accompagnement et la maîtrise de la formation, par la MAPES et par le prestataire ont été **très professionnel.** »



Analyse questionnaire : à reconduire ?

Si reconduction du dispositif, vous recommandez...

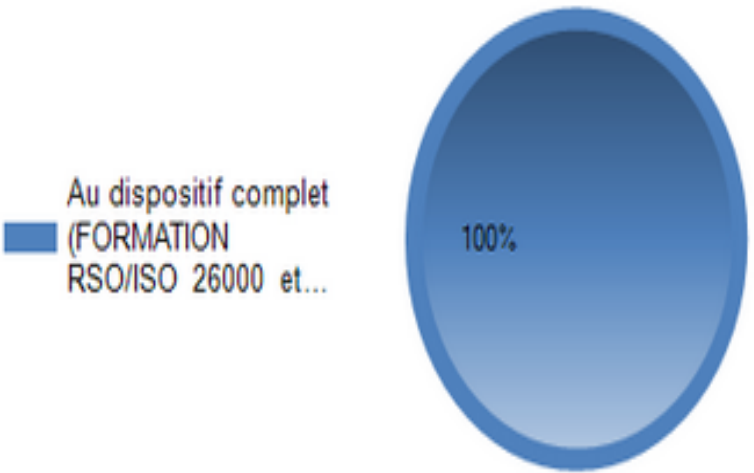
16. Demain, de nouveaux établissements pourraient bénéficier d'un dispositif similaire proposé par la MAPES, leur recommanderiez-vous de participer :

	Effectifs	% Obs.
Au dispositif complet (FORMATION RSO/ISO 26000 et ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF)	16	100%
Uniquement à la FORMATION RSO/ISO 26000 (2jours)	0	0%
Uniquement à l'ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF (3,5jours)	0	0%
Ni à la formation, ni à l'accompagnement collectif	0	0%
Ne se prononce pas	0	0%
Total	16	100%

Réponses effectives : 16
Taux de réponse : 100%

Non-réponse(s) : 0
Modalité la plus citée : Au dispositif complet (FORMATION RSO/ISO 26000 et ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF)

**pour 100 % d'entre vous de participer
au dispositif complet**



Analyse questionnaire : pourquoi participer ?

VERBATIM

Pour quelle(s) raison(s) leur recommanderiez-vous de participer au dispositif complet ?

« Privilégier la **formation complète pour la vision d'ensemble** et le travail sur son évaluation »

« Une photographie à l'instant T de la maturité des engagements de la structure, ce qui permet d'envisager des axes de progrès. »

« Bonne expérience à vivre afin d'initier sa démarche développement durable »

« Sans cette proposition de formation et d'accompagnement, je n'aurai pas effectué tout ce travail à l'Ehpad ; le quotidien aurait certainement pris le dessus et le temps m'aurait manqué.

L'outil proposé est simple d'utilisation et donne un aperçu clair des actions à améliorer, des actions mises en places qui sont bonnes.

Cela donne une photo de la tenue de l'établissement à 1 instant T. »

« L'enjeu de la thématique est importante. La MAPES est un acteur important pour aider les structures de santé »

« L'accompagnement permet de **concrétiser le concept et la théorie**. La démarche devient concrète et abordable même si le travail est conséquent.

L'accompagnement permet également de **s'enrichir des idées des autres** structures.»

« Intervenant de qualité ,et **contenu très satisfaisant** »

« Après une première **phase de formation qui permet de bien comprendre les enjeux** de la RSE et ses notions théoriques, la **phase d'accompagnement permet de mettre rapidement les apprentissages en pratique**, en tenant comptes des spécificités de sa propre structure et en partageant avec les autres participants.»

« La RSE est à prendre en compte et à intégrer dans le quotidien de chaque entreprise »

«Un message clé : un dispositif qui nous **permet d'être opérationnel** et d'**avoir les outils clés en main** !»

« information »

« **Les deux sont complémentaires**. Même si j'avais quelques notions RSE, les deux premiers jours ont été très intéressants et **formateurs**.

« Cela **permet de prendre le temps (de s'imposer de prendre le temps)** de s'engager dans la démarche RSE pour l'Etablissement. Puis, la construction du dispositif est efficace et **on ressort de la session avec notre politique RSE et notre plan d'actions.** »

« si leur choix est d'aller loin dans la RSE »

«**Formation intéressante** »



Les points forts et perfectibles du dispositif complet

Points forts

1. Répond aux enjeux des stagiaires et de leurs structures
2. L'opérationnalité du dispositif qui permet d'enclencher la dynamique dans la structure à différents niveaux : ouvrir la réflexion, structurer, préparer la labellisation
3. Le fait de repartir avec « sa » politique RSE et « son » plan d'actions
4. La complémentarité entre la formation (connaissances apportées) puis les ateliers de mise en pratique
5. La méthodologie proposée (très structurante et progressive) qui permet de suivre les étapes et de préparer à une labellisation
6. L'outil Excel fourni
7. Le volume de journées proposé ainsi que la cadence/rythme des sessions qui permet de dédier du temps à la démarche
8. Le professionnalisme (expertise, pédagogie) de l'intervenant principal
9. Le partage inter-établissements

Points de vigilance

1. La densité des 2 jours de formation
2. La dynamique du groupe ressentie comme faiblissant au fur et à mesure des journées d'ateliers

Points perfectibles ++

1. La qualité du wifi

Points perfectibles en sus

1. En amont du dispositif, proposer une sensibilisation au DD, aux enjeux climatiques
2. Proposer un "corrigé" de certains exercices pratiques effectués en séance directement partagé à l'écran
3. Proposer systématiquement lors des ateliers des groupes d'établissements (duo/trio) afin de garder une dynamique et encourager les partages

Analyse questionnaire : bilan

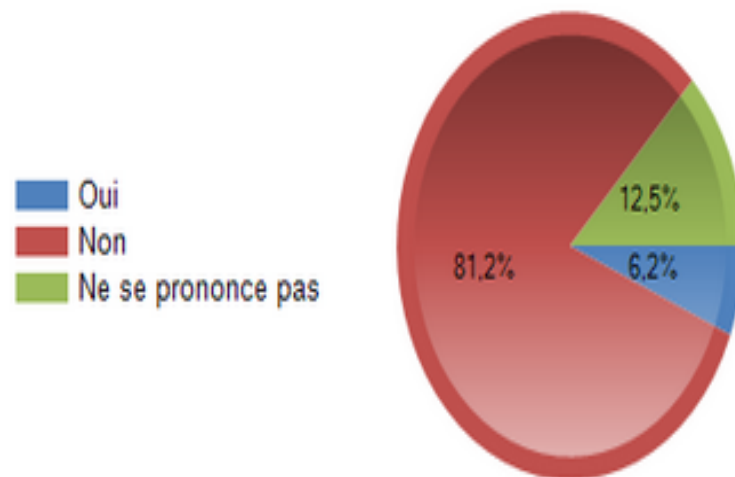
Sans la MAPES, vous seriez-vous lancé ?

58. Selon vous, si le Dispositif RSO (formation/accompagnement) n'avait pas été proposé par la MAPES, L'auriez-vous réalisé par vos propres moyens ?

	Effectifs	% Obs.
Oui	1	6,2%
Non	13	81,2%
Ne se prononce pas	2	12,5%
Total	16	100%

Réponses effectives : 16
Taux de réponse : 100%

Non-réponse(s) : 0
Modalité la plus citée : Non



Sans la MAPES

➔ 13 des 14 personnes qui se prononcent n'auraient pas réalisé le dispositif formation et accompagnement à la RSE

➔ 1 (seule) personne l'aurait réalisé

sur « ses » propres moyens (au sens les moyens de la structure).

Analyse questionnaire : bilan

Si le Dispositif RSO (formation/accompagnement) n'avait pas été proposé par la MAPES,

Quels bénéfices/apports vous auraient manqués ?

« Un accompagnement personnalisé »

« la dynamique et les éléments théoriques. »

« L'ensemble de la démarche »

« L'outil informatique proposé est un excellent apport.

Les échanges avec les autres établissements sont bénéfiques dans le sens où ça a pu, par moment, me rassurer sur les pratiques de l'établissement et où j'ai pu, aussi, me nourrir de ce qui peut être proposé ailleurs. »

« j'aurai manqué le bénéfice des experts »

« - Apport méthodologique avec la possibilité de s'engager sur une labellisation.

- Structuration et explication des terminologies »

« Connaissance du référentiel LUCIE
Etude de cas

RETEX des autres établissements
participants au dispositif »

« La méthodologie mais aussi les sources dans lesquelles puiser.

Nous aurions pu facilement adopter un travail réalisé par une autre structure, le remanier et se l'approprier sans trop se poser toutes les questions essentielles d'une telle démarche. »

« Apport de connaissances, mise en route opérationnelle de la démarche »

« Richesse des échanges du groupe, qui rencontrent les mêmes problématiques. »

« Les apports théoriques, les conseils des accompagnants et le temps dédié à la démarche »



Analyse questionnaire : bilan

Si le Dispositif RSO (formation/accompagnement) n'avait pas été proposé par la MAPES,

Quels objectifs n'auriez-vous pas pu atteindre ?

« La mise en œuvre de la stratégie de développement durable dans mon organisation aurait pris du retard »

« la préparation du label Lucie »

« La connaissance des outils et logiciel de l'autoévaluation »

« Nous n'aurions pas questionné chaque thématique et chaque principe d'actions. Beaucoup d'éléments auraient manqués dans la démarche.»

« Je n'aurai pas fait d'auto évaluation de l'établissement sur les 25 principes d'actions proposés (certains PA sont évalués régulièrement en internes mais pas tous).

Je ne pense pas que la question d'une labellisation se soit posée.»

« Nous n'aurions pas initié la démarche en 2023 »

« initiation de la démarche au sein de la structure »

« Auto-évaluation (connaissance de sa maturité) »

« La rédaction d'une politique RSE et d'un plan d'engagements »

« L'objectif de se poser pour réfléchir aux actions déjà en place et actions à envisager»

Analyse questionnaire : perspectives

Vue par étape

LES SUITES CONCRETES rendues possibles par le dispositif

- 3 niveaux →
1. Reprendre ou finir l'évaluation,
 2. Développer la gouvernance : formaliser la stratégie RSE, valider les engagements de progrès, organiser leur pilotage, Labellisation,
 3. Passage à l'action : mettre en œuvre les actions/engagements de progrès

1

« Continuer la démarche RSE initiée lors de la formation/action »

« La finalisation de l'auto-évaluation,

le lancement et l'engagement dans une démarche RSO.

La mise en place d'un projet RSE/RSO

accompagné d'actions opérationnelles ! »

2

« Constitution d'un COPIL.
Appréhension du périmètre de la RSE/RSO. »

« Mise en place des actions concrètes (adoption d'une politique développement durable, mise en place d'un comité DD et appel à candidatures des ambassadeurs développement durable au sein des différents services)
Prise en compte forte des enjeux DD dans le projet d'établissement »

« La mise en place d'un programme RSE. »

« Ce dispositif permet de faire connaître la démarche et d'initier un plan d'actions »

« La RSE/développement durable a été intégrée au cœur des priorités stratégiques de l'établissement. Une politique de développement durable a été écrite et approuvée par les instances de l'établissement. Un Comité développement durable, pluriprofessionnel, a été créé pour piloter le plan d'actions. De plus, pour garantir la diffusion d'une culture éco-responsable dans l'ensemble des unités et rendre la démarche la plus participative possible, un réseau d'ambassadeurs développement durable est en cours de création via l'identification des professionnels volontaires et motivés. »

« Au niveau de l'Etablissement, nous allons reprendre l'ensemble de la démarche en commençant par une information auprès des parties prenantes. Puis, on refera tout le cheminement (identification des parties prenantes, auto-évaluation, plan d'engagements) en se basant sur le travail réalisé durant la formation.

L'objectif serait de définir un plan d'engagement pour fin décembre 2023.
Nous prévoyons également de nous engager vers une labellisation. »

« Nous avons privilégié des principes d'actions en établissant le degré de maturité. Pour autant nous avons l'intention de traiter chaque thématique

afin de décliner une politique RSE complète. »

« Structurer la démarche RSE au sein de l'établissement »

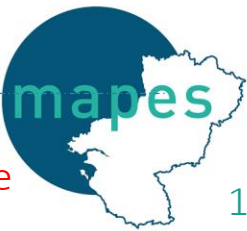
« s'engager dans la labellisation »

3

« action dans notre structure »

« mise en place de la démarche rso »

« Mise en œuvre de la RSE à moyen terme »



Analyse questionnaire : perspectives

IMPACT du dispositif SUR LES MOYENS



Instance de pilotage/Groupe de travail
Mobilisation partie prenante



ETP Prévu ou
mobilisé

€ Budget

Défaut de RH,
temps, budget



« oui car : 1. GT dédié créé
2. Temps RSE calés
régulièrement entre les 2
référents RSE de la
structure »

« Oui,
Mise en place
d'un groupe
de travail »



« plus conscience de la
mise en œuvre de
groupe de pilotage de la
mission RSO »



« Je suis en train de créer un poste
de référente hôtelière. L'idée est
d'avancer avec cette agent sur la
démarche RSE. Le poste est à
pourvoir au 01/09/2023 »



« Oui, tout à fait. Nous ne possédons pas
d'effectif dédié à la thématique. Le futur
recrutement d'un membre qui rejoindra
l'équipe Qualité pourra me permettre de
répartir le temps de travail en deux
personnes et donc de me consacrer plus
facilement au projet. »

« Nous allons enrichir au 12 juillet 2023
l'équipe qualité d'un 2ième temps plein de
qualiticienne. Le travail à mener est
conséquent car nous bénéficions également
du dispositif "décarbonation" et sommes dans
la mouvance de plusieurs gros projets. »



« Oui, il est prévu de
dédier une ressource à 50%
ou 100% sur le sujet du
développement durable »

« L'idée est de pouvoir en effet
identifier au sein de l'établissement un
référent RSO => A étudier si il s'agit un
ETP dédié ou quotité d'ETP.

On peut également envisager un comité
RSE qui aura pour objectif de suivre
l'avancement de la mise en œuvre du
plan d'engagements. »



« Groupe
de travail »



« pas d'ETP dédié, mais
plutôt un groupe de
travail »

« Ne sait pas encore.
A minima Copil. »



« Un Comité développement durable
du CHU a été créé. Il est chargé de
piloter un plan d'actions spécifiques
répondant aux priorités identifiées par
la politique de développement durable
adoptée en instances.. »

« Peut-être avoir un chargé de mission
DD à 100%. »

Analyse questionnaire : perspectives

LES CLES DE SUCCES pour lancer/accroître la dynamique RSO dans votre structure :



Sensibilisation des parties prenantes

Instance de pilotage, projet d'établissement et contractualisation



S'appuyer sur les ressources internes



Budget

« dynamisation du COPIL intégrant gouvernance et dirigeant et **Crédits non reductibles** octroyés par l'ARS »



« la **sensibilité des parties prenantes** aux enjeux de la RSO »



« Les représentants du personnel.
Les sources d'économies.
Les bénéfices en termes d'image. »

« La **motivation de nombreux professionnels**. S'appuyer sur ces derniers est essentiels pour mobiliser l'ensemble des équipes. C'est pourquoi nous avons décidé de **créer un réseau d'ambassadeurs** RSE/développement durable. »

« **Sensibilisation**
Initier une culture **développement durable** au sein de l'établissement »

« Démarche novatrice qui répond aux enjeux environnementaux et sociétaux actuels - Attractivité (pour les recrutements) »

« L'inscription de la RSE dans **le projet d'établissement**. »

« La démarche projets mise en œuvre dans l'établissement avec un nouveau **projet stratégique** validé par les instances en juin 2022. Volonté d'offrir une offre de soins en santé mentale équitable et adaptée sur le territoire. »



« Les parties prenantes étant identifiées ; l'idée est de lancer un **groupe de travail** début 2024 (après la prise de poste de la réf hôtelière). 1 an de travail prévu pour **proposer la labellisation au CPOM 2025**. »



« Des **ateliers de sensibilisation** - sans aucun doute ! Encore trop nombreux sont les gens qui ne sont pas sensibilisés à ces thématiques. »

« **Sensibiliser** les collaborateurs, tous services confondus et ne pas laisser la dynamique retomber. »

« **Formation de sensibilisation** aux salariés (fresque du climat par exemple ?)
Communiquer sur la démarche auprès des salariés



Faire vivre le **Groupe de Travail RSE** créé récemment »



« **Présentation de la démarche** aux **instances** »



Analyse questionnaire : perspectives

LES FREINS pour lancer/accroître la dynamique RSO dans votre structure :

« Le temps de chaque professionnel à consacrer à ce sujet. »

« Motivation des salariés. »

« facteur temps de la direction »

« La ressource nécessaire pour animer ce dispositif »

« La gestion de crises quotidiennes : pénurie de ressources humaines médicales ou paramédicales qui entraîne une crise de capacité alors même que l'afflux de patients nécessitant des soins en psychiatrie est élevé. »

« Budget »

« Le manque de temps et de moyens spécifiques alloués. »

« le temps à consacrer »

« Peut-être le temps ?? »

« La réticence de certains professionnels à participer au projet de part la charge de travail actuelle. »

« L'absentéisme tous services confondus. »

« Le temps consacré par le groupe de travail »

« Manque de TEMPS en premier lieu !

Manque de budget également ? »



Analyse questionnaire

Demain, la MAPES ne propose plus ce dispositif (formation / accompagnement),

Quelle est votre réaction?

« C'est dommage ! »

« dommage »

« **Déception** pour les autres établissements qui n'ont pas pu en bénéficier.»

« **Déception** pour ceux qui n'ont pu en profiter. »

« **déception** »

« **Le dispositif doit rester dans l'offre de formation**: il est très utile pour tout établissement qui veut se lancer dans une démarche RSE/développement durable. »

« **La perte d'une aide précieuse pour agir** au sein des petites structures. »

« **Dommage** »

« investie dans le groupe de travail au niveau de la Mapes je trouverai **dommageable que la dynamique RSE s'arrête en si bon chemin alors que les enjeux sont prégnants** »

« **C'est dommage!! C'est une belle opportunité** pour les établissements de la région »

« C'est **une grosse connerie...** Car le besoin existe et est là »

« Je serais **déçue** pour les personnes qui auraient souhaité y participer et qui n'auraient pas eu le temps d'en bénéficier. **Je m'interrogerais sur l'arrêt** de ce dispositif qui aborde une thématique qui reste encore marginale aujourd'hui dans le secteur de la santé mais qui ne va pas le rester longtemps.»

« **Vers qui me tourner ? Pas d'autres alternatives...** »

« Je trouverais cela **dommage** à l'heure où la démarche RSE est un des enjeux majeurs des établissements et des politiques publiques. Sans accompagnement, même une équipe volontaire peut piétiner longtemps sur la méthodologie et se dé mobiliser. »

« **Je ne comprendrai pas trop** : c'est un bel accompagnement des établissements dans la "lourde machine" d'une labellisation.»





Sur la base de 16 réponses exploitées

**La promotion 2023 Cycle 1
ou « 3^{ème} promotion RSE »**

témoigne du dispositif régional

**« Démarche groupée de
préparation à une labellisation
Responsabilité Sociétale des
Établissements (RSE) »**

en Région Pays de la Loire